

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025 / Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE LA BRIE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SES COMMUNES

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE LA BRIE

1 Place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 15 81
www.loreedelabrie.fr

BRIE-COMTE-ROBERT

2 Rue de Verdun
77170 Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 64 00
www.briecomterobert.fr

CHEVRY-COSSIGNY

20 Rue Charles Pathé
77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22
www.chevry-cossigny.fr

SERVON

15 Rue de la Poste
77170 Servon
Tél. : 01 64 05 10 23
www.servon.fr

VARENNES-JARCY

Place Aristide Briand
91480 Varennes-Jarcy
Tél. : 01 69 00 11 33
www.varennesarjcy.fr



La Communauté de communes de l'Orée de la Brie (CCOB), située au Centre Ouest de la Seine-et-Marne, est un territoire mêlant à la fois l'urbain et le rural. Desservie par la Nationale 19 et la Francilienne et maillée par un réseau de bus fourni, elle offre de nombreux atouts à ses habitants, aux personnes qui y travaillent ou encore aux touristes venus découvrir le patrimoine local.

Fondée en 2004 par le regroupement des communes de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny et Servon, l'intercommunalité s'est agrandie en 2016 avec Varennes-Jarcy, commune située en Essonne. Composée de plus de 29 000 habitants, l'Orée de la Brie propose un territoire chaleureux et à taille humaine.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile passée. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



SOMMAIRE

COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	4
INSTANCES COMMUNAUTAIRES	5
ORGANIGRAMME DES SERVICES	7
ÉCONOMIE – EMPLOI – FORMATION	8
> Budget	
> Économie	
> Emploi - Formation	
> Tourisme	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	16
> Mobilité	
> Habitat	
> Petites Villes de Demain (PVD)	
> GEMAPI	
> Gestion des déchets	
> Protection de l'environnement	
SERVICES À LA POPULATION	24
> Enfance - Jeunesse	
> Solidarité - Santé	
> Culture	
> Sports et loisirs	
> Gens du voyage	
SERVICES SUPPORTS	32
> Sécurité	
> Autres services	
NOUVEAU SIÈGE DE LA CCOB	36
UNE COMMUNICATION 360°	37

COMPÉTENCES DE LA CCOB

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences ci-dessous.

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace : aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- Actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique ;
- Promotion du tourisme ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles :

L'intercommunalité exerce, par ailleurs, en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire ;

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Compétences supplémentaires :

- Aménagement des entrées de villes délimitant le périmètre communautaire de manière à identifier le regroupement intercommunal ;
- Organisation et gestion des lignes régulières de transports en commun desservant le territoire ;
- Amélioration de la desserte des différents équipements par la création d'un service de navettes entre les quatre communes avec demande à la carte et connexion sur les lignes régulières ;
- Réalisation ou financement de toutes études et actions ponctuelles ou services à caractère culturel, sportif ou social d'intérêt communautaire ;
- Aménagement numérique au sens de la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes ;
- Création et aménagement de liaisons douces d'intérêt communautaire.



Liaison douce reliant Brie-Comte-Robert à Servon

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

2024
EN QUELQUES
CHIFFRES



8 réunions de Conseils
communautaires

72 délibérations votées



8 réunions de Bureau
communautaire

83 décisions

La Communauté de communes est régie par différentes instances :

- **Le Conseil communautaire** avec ses 30 conseillers représente les quatre communes du territoire. Il vote les délibérations.
- **Le Bureau communautaire**, composé du Président et de huit Vice-présidents, est élu par le Conseil communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation.



8 COMMISSIONS PERMANENTES QUINZAUNAIRES.

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES



8 commissions permanentes

18 réunions des commissions

> **1** : Transports - Déplacements & Tourisme

> **1** : Vie associative - Jeunesse & Sports

> **7** Finances - Développement de la Communauté

> **8** Communication - Culture - Vie Communautaire = 4 comités éditoriaux et 4 commissions communication

ET PUIS :

> **1** commission d'appel d'offres et d'adjudication

Présidées par un Vice-président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets en lien avec les thématiques suivantes :

- Finances ;
- Travaux - Urbanisme - Environnement ;
- Transport - Déplacements ;
- Vie associative - Jeunesse - Sports ;
- Communication - Culture ;
- Santé - Solidarités - Logement ;
- Développement économique - Emploi ;
- Commerce local - Tourisme.

En 2024, 18 réunions des commissions ont été organisées.



Commission réalisée en mars 2025 - support d'illustration uniquement



Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

ORGANIGRAMME DES SERVICES

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

19 agents à la CCOB au 1^{er} janvier 2024

14 Titulaires

1 Stagiaire

4 Contractuels

14 agents de catégorie C

3 agents de catégorie B

2 agents de catégorie A

14 femmes / **5** hommes

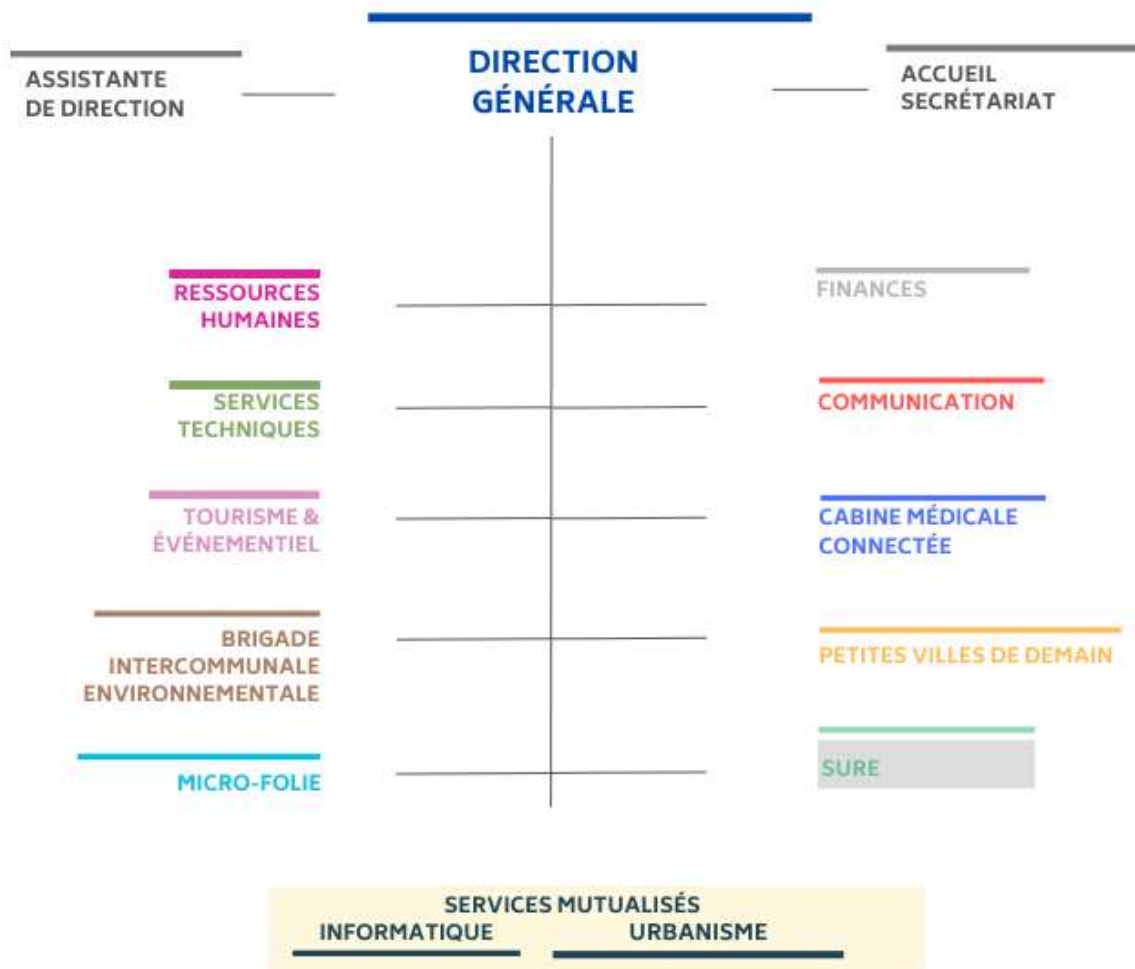
2 agents de Cat. A

5 agents de Cat. B

12 agents de Cat. C



ORGANIGRAMME





Forum de l'emploi en avril 2024

ÉCONOMIE = EMPLOI FORMATION



Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

BUDGET

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution CA 2023 - CFU 2024
70- Produits des services du domaine et ventes diverses	148 836,09 €	194 442,30 €	+ 30,64 %
013- Atténuations de charges	14 682,34 €	24 967,97 €	+ 70,05 %
73- Impôts et taxes	17 813 358,10 €	19 606 810,38 €	+ 10,07 %
74- Dotations et participations (DGF + dotation d'intercommunalité)	2 473 159,74 €	2 720 067,38 €	+ 9,98 %
75- Autres produits des gestions courantes (Aire d'accueil des gens du voyage)	70 237,19 €	83 972,90 €	+ 19,56 %
77- Produits Exceptionnels (remboursements divers)	143 190,91 €	155,20 €	- 99,89 %
78- Reprise sur amortissements et provisions	81,76 €	813,19 €	+ 894,61 %
042- Subvention (opération d'ordre)	2 800,00 €	2 800,00 €	0
Total	20 666 346,13 €	22 634 029,32 €	+ 9,52 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Libellé	CA 2023	CFU 2024	Evolution 2023 - 2024
011- Charges à caractère général (transports, contrats de prestations de service, entretiens de voiries et de des bâtiments, fluides, fournitures, ...)	2 944 699,14 €	2 751 012,21 €	- 6,58 %
012- Charges de personnel et frais assimilés	1 022 323,49 €	1 122 626,29 €	+ 9,81 %
014- Atténuations de produits (compensations versées aux communes + FPIC + FNGIR)	8 364 129,29 €	8 629 694,59 €	+ 3,18 %
65- Autres de charges de gestion courante (TEOM, indemnités élus, contributions aux syndicats, subvention carte Imagine'R)	5 122 270,10 €	5 933 694,32 €	+ 15,84 %
66- Charges financières	250 281,93 €	226 546,68 €	- 9,48 %
67- Charges Exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0
042- Dotations aux amortissements	145 496,98 €	761 231,44 €	+ 423,19 %
Total	17 849 200,93 €	19 424 805,53 €	+ 8,83 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Libellé	CA 2023	CFU 2024	Evolution 2023-2024
10- Dotations et fonds divers (Remboursement TVA + excédent de fonctionnement capitalisé)	1 444 224,75 €	2 914 227,41 €	+ 101,78 %
13- Subventions	996 321,41 €	546 796,44 €	- 45,12 %
16- Emprunts et dettes assimilées (Cautions aire d'accueil des gens du voyage)	11 760,00 €	840,00 €	- 92,86 %
040- Amortissement du matériel	145 496,98 €	761 231,44 €	+ 423,19 %
041- Opérations patrimoniales	100 753,40 €	14 212,15 €	- 85,89 %
Total	2 698 556,54 €	4 237 307,44 €	+ 57,02 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Libellé	CA 2023	CFU 2024	Evolution 2023-2024
16- Emprunts et dettes assimilées (échéances d'emprunt)	917 020,04 €	935 054,99 €	+ 1,97 %
20- Immobilisations incorporelles (frais d'études)	112 825,06 €	127 789,06 €	+ 13,26 %
21- Immobilisations corporelles (MPE éclairage public, interventions bâtiments)	113 678,69 €	686 506,34 €	+ 503,90 %
23- Immobilisations en cours (liaisons douces-Agrandissement Multisport)	2 826 112,45 €	1 869 771,34 €	- 33,84 %
040- opération d'ordre	2 800,00 €	2 800,00 €	0
041- opérations patrimoniales	100 753,40 €	14 212,15 €	- 85,89 %
204 Subventions d'équipement versées	12 448,07 €	6 301,41 €	- 49,38 %
Total	4 085 637,71 €	3 642 435,29 €	- 10,85 %

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

22 634 029,32 €
+ 9,52 % par rapport à
2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

19 424 805,53 €
+ 8,83 % par rapport à
2023



RECETTES D'INVESTISSEMENT :

4 237 307,44 €
+ 57,02 % par rapport à
2023

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

3 642 435,29 €
- 10,85 % par rapport à
2023

Encours de dette : 9 377 053,51 € au 31/12/2024



2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

25 porteurs de
projets ont été accueillis,
conseillés et orientés,

7 projets étudiés ont été
présentés en commission
d'attribution de prêt
d'honneur :



4 prêts d'honneur ont
obtenu un avis favorable :
2 projets ont été décaissés
&

2 projets sont en attente
de décaissement

3 projets ont été
abandonnés ou refusés.



3 projets sur la commune
de Brie-Comte-Robert,

2 projets sur la
commune de Servon et

2 sur la commune de
Chevry-Cossigny.



POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE

L'accompagnement à la création/reprise d'entreprise contribue au développement et au maintien des emplois via un appui financier de la collectivité.

La CCOB a accompagné les commerçants et les entreprises du territoire tout au long de l'année. L'intercommunalité adhère à Initiative Melun Val de Seine pour un montant de 10 184,35 € (cotisation 2024). Cette adhésion permet aux administrés du territoire d'être accompagnés notamment financièrement dans des projets de reprise ou de création d'activités et ce depuis 2014.



FONDS RÉSILIENCE : UN PLAN DE RELANCE

Dans le cadre de son plan de relance de l'activité économique francilienne en période COVID, la Région a décidé, en 2020, de créer avec Initiative IDF et la Banque des Territoires, le Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités.

Ce fonds est une avance remboursable pour les entreprises de 0 à 20 salariés quel que soit leur statut juridique, quel que soit leur secteur.

Les montants d'avance accordés aux entreprises se situent entre 3 000 € et 100 000 € par entreprise en fonction du nombre de salariés.

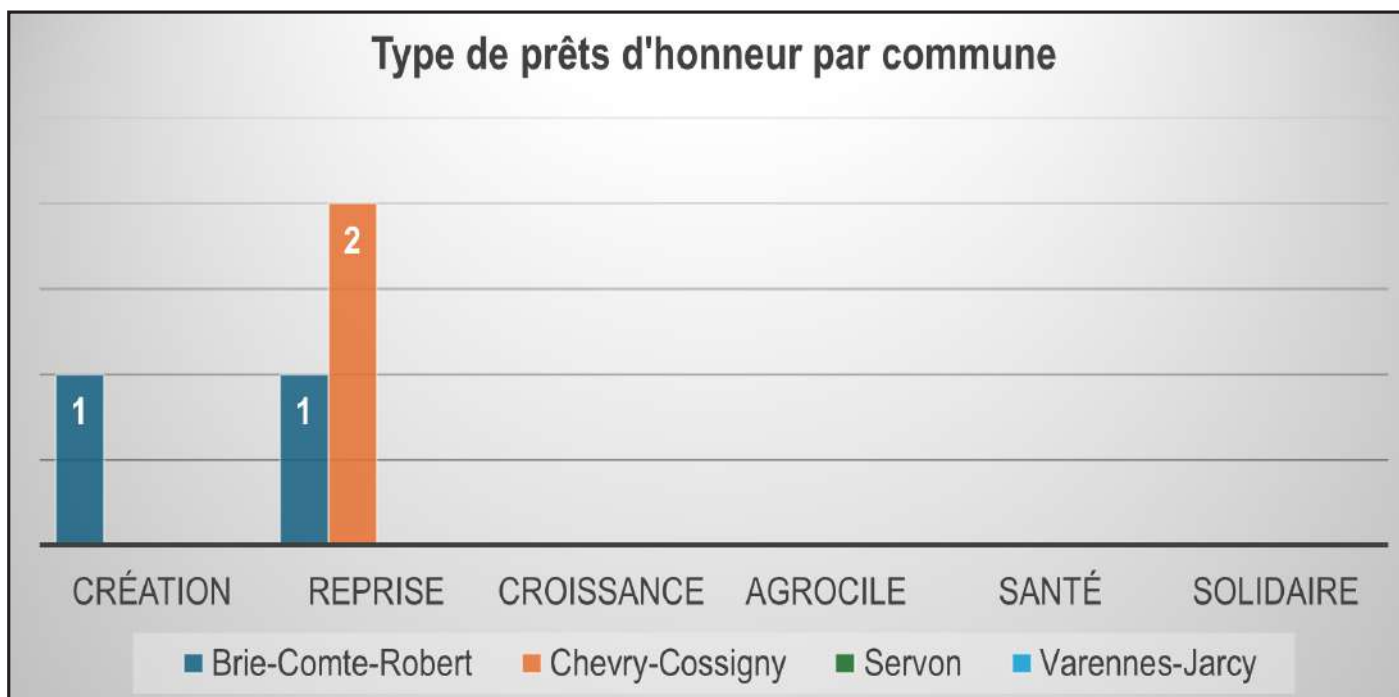
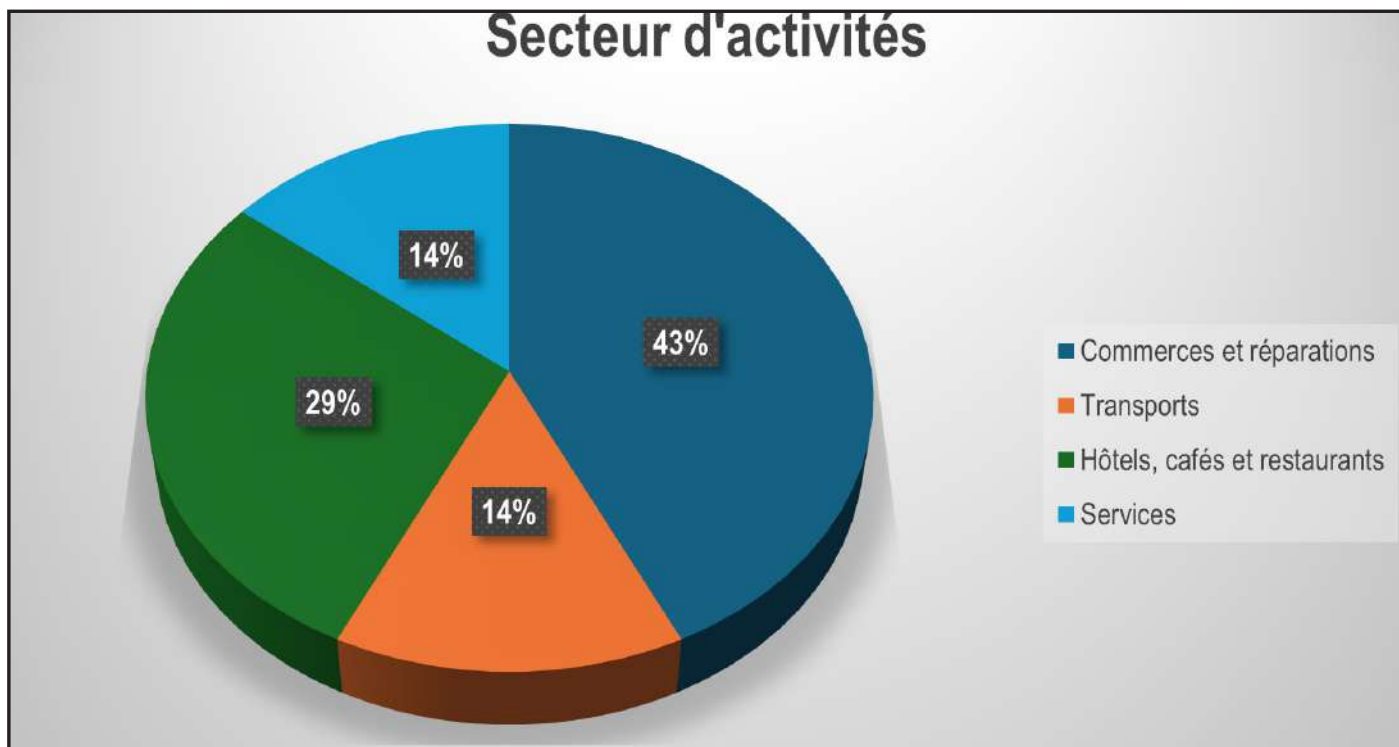
Ce fonds a été alimenté par la Région Ile-de-France, la Banque des Territoires mais également les collectivités.

La CCOB a abondé les fonds à hauteur de 34 380 € en 2020 et 22 920 € en 2021 au bénéfice des entreprises de son territoire.

9 entreprises du territoire ont ainsi pu bénéficier de cette avance avec des montants allant de 3 500 € à 49 900 €.

Les premiers remboursements sont intervenus au cours de l'année 2023 à hauteur de 5 795,60 €. Pour l'année 2024, les remboursements ont été de 6 772,36 €.

Accusé de réception en préfecture
 077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
 Date de télétransmission : 27/06/2025
 Date de réception préfecture : 27/06/2025



2024
EN QUELQUES
CHIFFRES



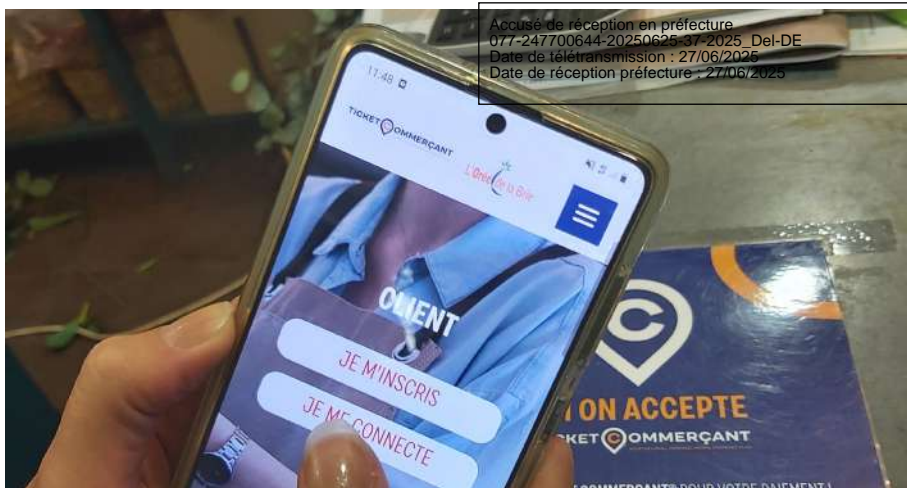
3 870
tickets téléchargés

2 596
(67,08 %) tickets utilisés

104
commerçants
partenaires

19 350 €
Total de l'abondement
téléchargé

12 980 €
Total de l'abondement
utilisé



Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-31-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

TICKET COMMERCANT : LE PETIT + ÉCO DU TERRITOIRE

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a souhaité adhérer à l'opération ticket commerçant pour soutenir le commerce local et le pouvoir d'achat des administrés.

Avec ticket commerçant, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a offert en novembre et décembre 15 € de bons d'achat à utiliser chez les commerçants du territoire inscrits à l'opération pour 20 € d'achat minimum. Ils sont entièrement financés par la Communauté de communes de l'Orée de la Brie.

La CCOB a reconduit pour la 4^{ème} année consécutive l'opération Tickets Commerçants offrant 20 000 € en bons d'achats.

Dépenses : 23 840 € (3 840 € liés au contrat avec le prestataire et 20 000 € à destination des tickets pour les administrés).

SOUTIEN AUX INDUSTRIES

2024 : lancement de Marne et Brie Industries.

Marne et Brie Industries s'inscrit dans le programme Territoires d'Industrie, une initiative nationale mobilisant l'État, les collectivités locales et les industriels autour de la réindustrialisation des territoires. Son but : accompagner les entreprises et les acteurs économiques du territoire avec des solutions concrètes adaptées à leurs besoins.

4 grands axes d'action

- Accélérer la transition écologique et énergétique ;
- Créer des écosystèmes d'innovation ambitieux ;
- Lever les freins au recrutement et développer les compétences ;
- Mobiliser un foncier industriel adapté aux besoins des entreprises et collectivités.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ZA

> ZAC des Nouveaux Horizons sur la commune de Chevry-Cossigny
La ZAC a fait l'objet d'une suppression de son titre à la fin de l'année 2024. La CCOB et la commune de Chevry-Cossigny continuent de travailler ensemble pour aménager cette zone d'activités notamment en entrée de ville.

> ZA du Tremblay sur la commune de Varennes-Jarcy

Le promoteur est actuellement en cours de commercialisation.

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EMPLOIS FORMATION



2024

EN QUELQUES
CHIFFRES



500

demandeurs d'emplois
sur les deux forums

30

employeurs locaux

FORUMS DE L'EMPLOI :

La CCOB, en partenariat avec France Travail et le centre commercial EDEN Cerf, a co-organisé deux forums de l'Emploi : en avril et en septembre 2024.



PUBLICATION DES OFFRES D'EMPLOI :

De janvier à décembre 2024, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a diffusé une dizaine d'offres d'emplois sur son site internet, adressées par France Travail, les agences intérimaires, les entreprises, les mairies et les associations du territoire. Cela représente environ 23 postes à pourvoir.

2 981 vues de la page « offres d'emplois » sur le site web en un an.



TOURISME

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

350 guides
pratiques imprimés

800 cartes des
liaisons douces
imprimées



POINT INFO TOURISME

Le point information tourisme a été déplacé du bâtiment des bains-douches au siège de la CCOB (1 Place de la Gare à Brie-Comte-Robert). Les documents d'informations touristiques sont désormais accessibles à cette adresse.

GUIDE PRATIQUE

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a créé un nouveau support d'information à l'occasion de ses 20 ans : le guide de l'Orée de la Brie. À mi-chemin entre le guide pratique et le guide touristique, il vous permet d'avoir une vision communautaire des atouts du secteur. Clair, aéré, laissant à la photographie toute sa place, ce guide se veut être un recueil de bonnes idées de sorties et de découvertes.

CARTOGRAPHIE DES LIAISONS DOUCES

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a édité une cartographie regroupant les liaisons douces du territoire construites par la CCOB ou à venir dans le cadre de son programme de déploiement répondant à sa compétence obligatoire.

Cette carte propose des trajets et des informations sur des lieux à découvrir via les voies vertes à travers quatre thématiques : le patrimoine, la culture, la nature ou encore les loisirs.

VIDÉO DE PROMOTION DU TERRITOIRE

À l'occasion de ses 20 ans, la CCOB a réalisé une vidéo de promotion du territoire. Elle présente la structure, les services associés, les élus et les domaines de compétences dans lesquels elle s'investit au quotidien.

Brie-Comte-Robert

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025





Liaisons douces reliant Chevry-Cossigny à Brie-Comte-Robert

AMIÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



MOBILITÉS



Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_DeLDE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

Réparation de voirie dans la zone industrielle de Brie-Comte-Robert

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

**Budget transports de la
Communauté de
communes pour
l'année 2024 :**

- Proxi 'Bus :

175 412,23 €



- Transports des scolaires
vers L'Oréade :

51 944,11 €

**Subventions pour le Proxi'Bus
- Subvention du Département :**

38 364,13 €

- Subvention IDFM :

9 196,56 €

1 821

covoitureurs actifs entre
septembre et décembre 2024
via l'application
Blablacar Daily



BUS : RÉSEAU PAYS BRIARD ET TAD PROXI'BUS

La CCOB a changé de délégataire pour son offre de transports en commun au 1^{er} janvier 2024. Après Transdev, c'est désormais Kéolis qui assure le transport en bus sur le territoire. Kéolis assure également le service de transports à la demande : le Proxi'Bus. En mars 2024, 1 nouvel arrêt a été mis en service : rue des Roses sur la commune de Servon. Le service de transports à la demande compte 104 arrêts sur le territoire.

Nombre de courses commerciales : 2 336.

Distance commerciale parcourue : 25 377 km.

Distance moyenne/trajet commercial : 8,15 km.

Nombre de passagers pris en charge : 3354.

Deux pics de fréquentation sont observés en janvier et en mars 2024.

Une tendance à la baisse sur le nombre d'appels est enregistrée depuis le mois de septembre 2024 pour un nombre de passagers transportés plutôt constant. Les utilisateurs se penchent de plus en plus sur la réservation en ligne.

CIRCULATION DOUCE

Poursuite du programme des liaisons douces sur la commune de Chevy-Cossigny qui a débuté en 2023.

VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Entretien des voiries situées dans les zones d'activités sur le territoire de l'Orée de la Brie : reprise de voirie, purge, potelets, éclairage public...

BLABLACAR DAILY

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, en septembre 2024, l'intercommunalité a annoncé son partenariat avec Blablacar Daily pour favoriser le covoiturage sur son territoire.

Grâce à la CCOB et à Ile-de-France Mobilités, les kilomètres partagés rapportent davantage qu'un simple trajet en covoiturage : les conducteurs reçoivent au minimum 2 € à chaque course et jusqu'à 8 € ! Pour les passagers, la course est gratuite, avec ou sans le pass navigo.

Les conducteurs ont pu recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien. Les conducteurs ont pu en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily.

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES



Subvention pour la carte
Imagine' R 2024 pour un
montant de :

50 € pour les
collégiens de
Seine-et-Marne,

125 € pour les
collégiens de l'Essonne,

150 € pour
les lycéens,

150 € pour
les étudiants.

1 561 jeunes ont
pu bénéficier de cette
subvention en 2024.

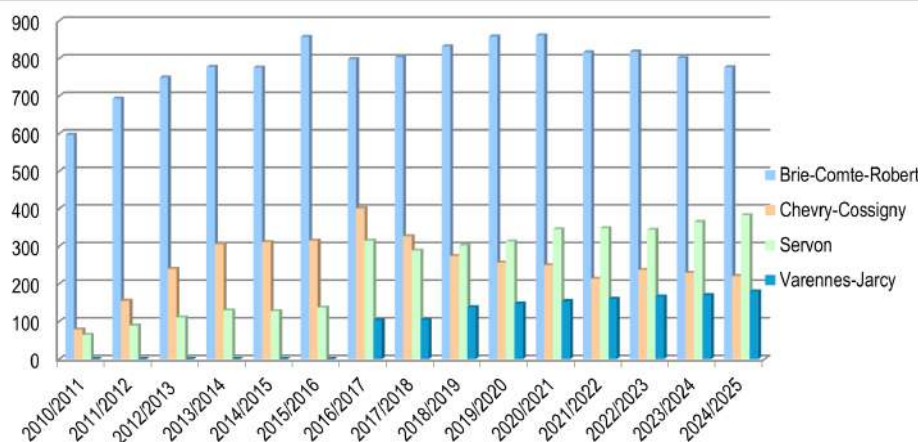
Cette aide, entièrement
financée par la CCOB
s'élève à

185 868 €

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie subventionne depuis la rentrée scolaire 2010/2011 la carte Imagine'R pour les collégiens, lycéens mais aussi pour les étudiants post-bac, les apprentis, les élèves de CFA et ceux en alternance jusqu'à 21 ans, domiciliés sur son territoire et la carte Scol'R pour les collégiens originaires de la commune de Chevry-Cossigny. L'objectif est de favoriser l'usage des transports en commun sur le territoire et de faciliter le déplacement des jeunes leur permettant un accès facilité à la culture, au sport...



SUBVENTIONS CARTES SCOL'R

Depuis la rentrée 2020, les élèves éligibles au sens du règlement régional des circuits spéciaux scolaires bénéficient de la carte Scol'R, dont le tarif pour l'année scolaire 2024/2025 est fixé à 32,48 € pour les collégiens. Le tarif de la carte Scol'R a augmenté de 8,48 € par rapport à celui de l'année scolaire 2023/2024 qui était de 24 €. La Communauté de communes a continué de subventionner la carte Scol'R à hauteur de 14 €, le reste à charge pour les familles était de 18,48 €. Pour 2024, 38 élèves ont sollicité la subvention, soit un montant de 532 €.

HABITAT

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception en préfecture : 27/06/2025

Actes pour l'ensemble du territoire de l'Orée de la Brie



2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

1 751 actes pour
l'ensemble du territoire de la
CCOB

4,6 % des foyers du
territoire de l'Orée de la Brie
ont été accompagnés par le
SURE

Prix de la destruction des nids
de frelons :

50 € pour un nid
embryon,

80 € pour un nid à
hauteur d'homme,

150 € pour un nid
en hauteur.

51 interventions du GDSA
à la demande de la CCOB,
pour un montant de

5 820 €



URBANISME : LES ACTES

Orée de la Brie			
	2022	2023	2024
Permis de construire et modificatif	33	5	3
Permis d'aménager et modificatif	2	34	54
Permis de construire maison individuelle et modificatif	65	55	68
Certificat d'urbanisme opérationnel	27	332	237
Certificat d'urbanisme de simple information	716	130	142
Déclaration préalable maison individuelle	312	8	6
Déclaration préalable autres travaux	108	5	1
Déclaration préalable lotissement	16	448	514
Transfert	4	20	10
Demande de retrait gracieux	20	12	18
DIA	338	265	288
Réponse aux notaires	570	756	288
Autorisation de travaux	37	34	46
Préemption	1	2	0
Autorisation préalable	21	2	8
Infractions	3	1	3
Contentieux	1	10	1
Conformité	22	76	64
Péril	0	0	0
Numérotation de voirie	0	0	0

SURE : DES BONS CONSEILS

Le Service Unique de Rénovation Énergétique conseille et oriente les administrés sur la rénovation de leur logement. 360 actes et 162 dossiers ont été enregistrés par le SURE en 2024. (Plus d'info dans la rubrique « Services supports »)

PRISE EN CHARGE DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie est consciente des enjeux sanitaires et environnementaux liés au développement des colonies de frelons asiatiques et du risque pour ses habitants et a souhaité faciliter la destruction des nids de frelons asiatiques présents sur son territoire. Les membres du bureau communautaire ont renouvelé pour l'année 2024 la convention avec l'association Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne du 77, effective du 1^{er} mai 2024 au 31 décembre 2024. Aussi, la CCOB a pris en charge les frais de destruction engagés par le GDSA 77.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Accusé de réception en préfecture
077-24770644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

Le programme Petites Villes de Demain (PVD) est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Lancé en octobre 2020, le programme soutient les communes de moins de 20 000 habitants ayant un rôle clé pour la dynamique locale pour revitaliser leurs centres-villes, améliorer l'attractivité locale et renforcer les services aux habitants. Pensé jusqu'en mars 2026, le programme offre un accompagnement complet pour la réalisation de projets de territoire structurants. L'agent en charge de ce dossier est un agent intercommunal.

Sur le territoire, en 2024 :

- **Mise en place de l'OPAH, opération programmée d'amélioration de l'habitat :**

Le volet HABITAT est obligatoirement traité dans le programme PVD. Les villes qui font partie du programme s'engagent à mettre en place une OPAH. La convention OPAH a été signée avec l'Agence nationale de l'habitat et l'État le 29 mars 2024. Mise en place du marché suivi-animation au second semestre 2024. Il s'agit de la contractualisation avec un bureau d'étude, ici SEGAT, qui accompagne les ménages dans leur demande de subvention en vue de rénover leur logement (3 types de prise en charge : rénovation énergétique, adaptabilité et dégradation) ;

- **Modification de la signalétique piétonne à Brie-Comte-Robert :**

Les objectifs de cette nouvelle signalétique sont de revoir tous les parcours piétons à partir des parkings de périphérie pour encourager la marche et le stationnement hors du cœur de ville. Les parcours ont chacun été réfléchis pour mettre en valeur le pôle commercial, le patrimoine historique et certains équipements publics (type médiathèque, ludothèque, salle de spectacle « la fontaine », etc.) ;

- **Projet du tiers-lieu à Brie-Comte-Robert :**

Initialement prévu en lieu et place d'une maison appartenant à la ville, située à côté du château. Le Tiers-lieu s'installera finalement à côté de la ressourcerie de Brie. Ce choix a été fait en 2024 suite aux réalités financières des travaux de rénovation (la subvention Tiers-Lieu de la région n'a pas été reconduite) et suite au rapprochement entre l'association de la Ressource'Brie et le collectif du Tiers-Lieu qui s'est créé fin 2022, début 2023. Le tiers-lieu sera un endroit qui accueillera un café associatif, des espaces pour des ateliers (créatif, bricolage, artisanat, bien-être, etc.) ;

- **Action commerce :**

Subvention pour la modification des devantures commerciales et réflexion sur la mise en place d'une boutique éphémère ;

- **Micro-folie :**

Le musée numérique a été mis en place grâce à PVD (Plus d'information dans la rubrique Culture).

GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont :

- L'aménagement des bassins versants ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des zones humides.

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a fait le choix de déléguer cette compétence au SyAGE.



GESTION DES DÉCHETS

Accusé de réception en préfecture
077-24770644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

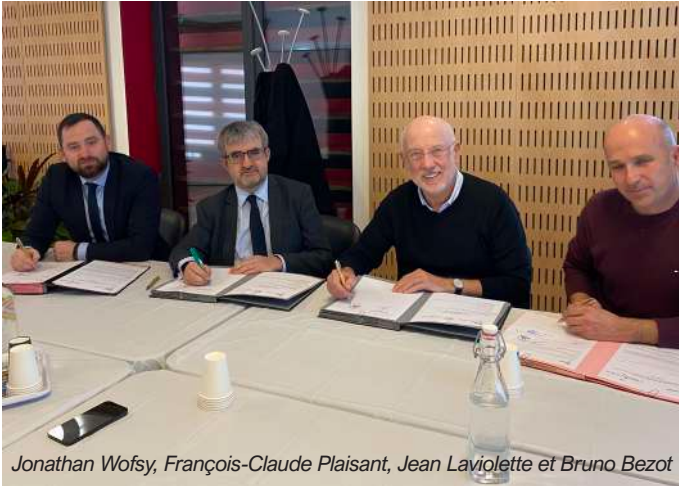
Le traitement des déchets s'effectue par le SIETOM et le SIVOM, par délégation de la Communauté de communes.

Le SIETOM assure la collecte des déchets ménagers sur les communes de Servon et de Chevry-Cossigny. Le SIVOM assure la collecte des déchets ménagers sur les communes de Brie-Comte-Robert et Varennes-Jarcy.

En 2024, 4,6 millions d'euros ont été versés au SIETOM et SIVOM dans le cadre de la compétence gestion des ordures ménagères.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Jonathan Wofsy, François-Claude Plaisant, Jean Lavolette et Bruno Bezot

CRTE : UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

François-Claude Plaisant, Sous-préfet de Torcy, est venu signer un avenant au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). L'objectif de ce document est de permettre la mise en place de projets de rénovation énergétique sur le territoire, dès 2025. Cet avenant renforce l'engagement du territoire en faveur de la transition écologique en élargissant le champ d'action du contrat initial signé en décembre 2021. La CCOB et les 4 villes ont à cœur de s'adapter constamment en matière de protection de l'environnement et de préservation du territoire.

PCAET : PLANNIFIER POUR PRÉSERVER

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui permet à l'échelle locale de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Il permet ainsi de contribuer à l'atteinte des engagements internationaux. Il se traduit concrètement par l'élaboration d'un programme d'actions « énergie-climat » chiffrées et évaluables à court, moyen et long termes, qui permet à la collectivité :

- d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre induites par le patrimoine et les compétences de la collectivité ;
- de permettre l'adaptation du territoire aux impacts des changements climatiques tels que les canicules, les inondations.

Les éléments, votés en Conseil communautaires le 28 juin 2023, s'appliquent dans les réflexions de chaque projet de la CCOB. Exemple : pose de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments de la CCOB, dont l'étude a été menée en 2024.

FONDS VERT : DES AIDES AU FINANCEMENT DE PROJET

Annoncé à l'été 2022 et effectif depuis janvier 2023, le Fonds Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Les crédits Fonds Vert sont en quasi-totalité délégués aux Préfets de Région puis répartis par eux en fonction des besoins propres de chaque territoire. Cette déconcentration est essentielle pour répondre aux spécificités territoriales et accompagner les élus au plus près dans leur projet de territoire.

Le Fonds Vert a été attribué à la CCOB dans le cadre des travaux du nouveau siège entamés en 2024.

ENFANCE JEUNESSE

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES



16 168,25 €
dépensés par la CCOB pour
favoriser les rencontres
jeunesse.

48 jeunes du territoire
sont partis à Turin
en octobre.

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R

L'Orée de la Brie a subventionné une nouvelle fois les cartes Imagine'R et Scol'R des jeunes de moins de 21 ans domiciliés sur le territoire. (Plus d'information dans la rubrique « Mobilités »).

INTERCO'GO : LA RENCONTRE DES JEUNES DU TERRITOIRE

Le dispositif "Interco'GO" regroupe les jeunes de l'intercommunalité. Il s'agit de rencontres sur une ou plusieurs journées dont les thèmes varient. Elles permettent aux 4 services jeunesse des villes de travailler ensemble sur des projets d'envergure, de mutualiser les actions sur le territoire et d'offrir aux jeunes des événements de qualité.

En 2024, ont été proposées aux jeunes du territoire :

- Une journée le 11 avril sur le thème handisport et prévention ;
- Une journée le 18 juillet sur le thème du retrogaming et du cyber harcèlement ;
- Une soirée le 7 décembre avec l'organisation d'un Cluedo géant suivie d'une soirée avec DJ et repas.

Par ailleurs, deux journées ont été proposées au mois de juillet pour les maternelles et les élémentaires.

- Dépenses : 9 677,16 € ;
- Participation des communes pour l'année 2024 : 2 400 € (600 € par commune).

Soit un reste à charge pour la CCOB d'un montant de 7 277,16 €.

Enfin, les services jeunesse et la CCOB ont proposé un séjour, du 21 au 27 octobre 2024 à Turin. 48 jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans ont pu participer à un séjour à Turin en Italie où ils ont pu visiter la ville, le musée des antiquités égyptologiques, le Juventus Stadium, le musée de l'Automobile, le musée national du cinéma,...

- Dépenses : 25 041,09 € ;
- Participation des communes : 4 000 € (1 000 € par commune) ;
- Participation des familles : 9 467,50 €.
- Prise en charge par les communes d'une partie de la participation des familles en raison de l'application d'un quotient familial : (1 887,50 € pris en charge par la commune de Brie-Comte-Robert pour 11 familles et 795 € pris en charge par la commune de Varennes-Jarcy pour 5 familles).

Soit un reste à charge pour la CCOB d'un montant de 8 891,09 €.



SOLIDARITÉ SANTÉ

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

10 000 €

subvention de l'ARS pour
le CLS

121 consultations

à la CMC



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

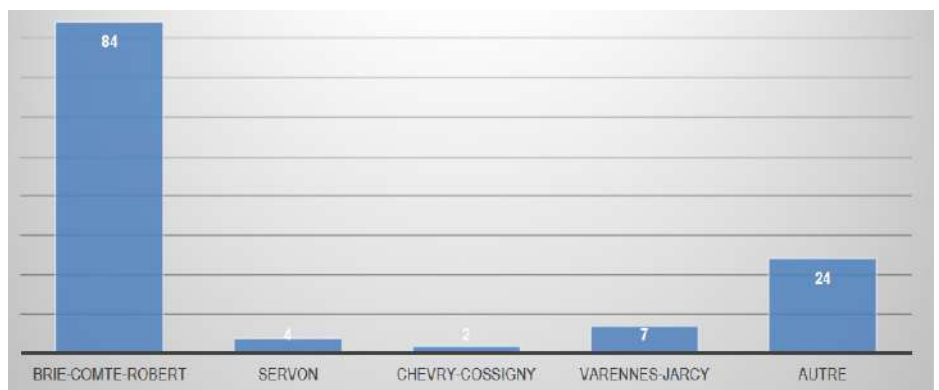
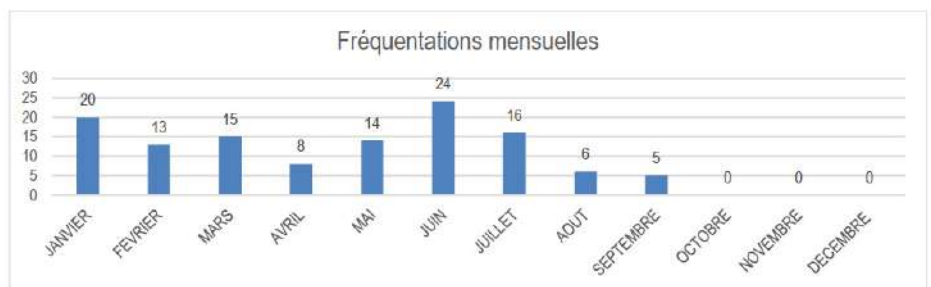
L'étude relative à la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) a été lancée en 2023 et s'est poursuivie sur l'année 2024.

La CCOB a bénéficié d'une subvention de 10 000 € de l'Agence Régionale de Santé pour le financement de cette étude.

CABINE MÉDICALE CONNECTÉE (CMC)

Depuis le mois de mai 2021, la CCOB accueille dans ses locaux une cabine médicale connectée (CMC) financée par le Département de Seine-et-Marne.

Cependant, la cabine médicale connectée a cessé de fonctionner le 26 septembre 2024 après une liquidation judiciaire de H4D, société fondatrice et permettant le lien avec les médecins généralistes en visio. Des échanges avec le Département de Seine-et-Marne ont eu lieu, en fin d'année, pour envisager une nouvelle ouverture de la cabine en 2025. En 2024, 121 consultations ont pu avoir lieu.



2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

550 visiteurs au SSBE

3 017,10 €
reversés à Ruban Rose500 personnes
à la marche rose

MANIFESTATIONS DANS LE DE LA SANTÉ

Accusé de réception en préfecture
07-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

SSBE : TOUT POUR LE BIEN-ÊTRE

La 6^{ème} édition du Salon Santé & Bien-Être (SSBE) a eu lieu les 27 et 28 avril 2024 sur la commune de Brie-Comte-Robert, au gymnase Blaise Pascal. Une quarantaine d'exposants ont présenté des méthodes douces destinées à favoriser la détente et le bien-être.

Des démonstrations, des ateliers et des conférences ont été organisés durant ces deux jours : méditation, réflexologie, naturopathie...

Plusieurs stands de massage, d'esthétique et de beauté ont également été proposés aux visiteurs.

Des élèves ostéopathes, encadrés par un tuteur, étaient présents pour apporter leur savoir-faire et dénouer des tensions le dimanche 28 avril. Le lycée agricole Bougainville a fait partie des exposants et a proposé des fruits et des légumes de saison.

- Dépenses : 2 584,84 € (Affiches Flyers, traiteurs, ostéopathes) ;

- Recettes : 3 080,00 € (droits de place) + 80 € (ostéo) = 3 160 €.

Soit une recette réelle de 575,16 €.

OCTOBRE ROSE : UN MOIS TOUT ROSE !

La marche solidaire de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, moment fort de la fin de semaine rose qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, a rassemblé un peu plus de 500 personnes et a permis de collecter 3 017,10 €, notamment grâce à Hyper U de Brie-Comte-Robert et La Ressource'Brie. Cette somme a été reversée à Ruban Rose. Le partenariat avec Eden a permis au centre commercial de reverser 1 176 €. Les personnes présentes à la marche ont pu profiter également d'un village rose dans lequel étaient présents la Ressource'Brie, Coup de coeur sucré, l'association Adonis, l'Hôpital Forcilles - Fondation Cognacq-Jay, le comité de Dépistage des cancers - Site de Seine-et-Marne et un photobooth spécial Octobre rose !

Durant cette semaine solidaire, les 4 villes du territoire ont participé aux animations roses dont le but était de transmettre des messages de prévention et de sensibiliser les administrés à l'autopalpation.

- Dépenses : 2 584,92 € (Bracelets, Flyers, tickets régies, déco, alimentation, photobooth) ;

- Recettes : 4 167 € (vente de tee-shirt, gourdes, pin's, totes bags, bracelets et dons) ;

- Reversement de 3 017,10 € à l'association (1 019,10 € 100 % des bénéficiaires + 1 998 € de dons).

Soit une recette de 375,98 €.



CULTURE

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

LA MICRO-FOLIE, LE MUSÉE NUMÉRIQUE DE LA CCOB

La Micro-Folie est allée chaque mois dans les EPHAD de Chevry-Cossigny et de Brie-Comte-Robert. Des thèmes différents à chaque séance ont été proposés comme la découverte de l'histoire du Japon, de la Grèce, de la France...mais aussi l'histoire de nos régions comme la Normandie ou encore la Bretagne... Le Musée numérique de la CCOB était aussi présent au Salon Santé et Bien-Être en avril 2024, aux journées du patrimoine en septembre, à Octobre rose et enfin à l'Oréade en décembre.



LES PEINTRES DANS LA RUE

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a organisé une nouvelle édition de la manifestation « Les Peintres dans la rue », le samedi 14 septembre 2024, square Arthur Chaussy à Brie-Comte-Robert, de 10h00 à 18h00.

L'objectif de cette manifestation était de promouvoir la pratique des arts plastiques et artisans d'art. Les artistes exposent leurs travaux dans la rue et peuvent créer tout au long de la journée une œuvre inédite. Un concours a récompensé les plus beaux travaux réalisés le jour même par les peintres. Un caricaturiste était présent et la CCOB a proposé un atelier artistique pour enfants.

Dépenses : 2 504,62 € (Affiches Flyers, caricatures, lots pour les restaurateurs, pot de clôture, matériels pour l'atelier enfants ;

Recettes : 75 € (caricaturiste).

Soit une dépense totale de 2 429,62 €.



SPORTS & LOISIRS

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES



40 000 €

montant des dépenses liés
au changement de luminaires
dans le gymnase
Blaise Pascal.

2 076 982 €

montant des travaux de
l'extension du complexe
Multisports à
Chevry-Cossigny

508 593 €

subvention du département
de Seine-et-Marne pour les
travaux de l'extension du
multisports de
Chevry-Cossigny

54 271,60 €

coût de l'opération des
festivités de fin d'année

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

• Gymnase Blaise Pascal à Brie-Comte-Robert :

L'entretien et les travaux du Gymnase Blaise Pascal sont assurés par la CCOB. En 2024, la CCOB a changé les éclairages. Les 36 luminaires en néon de la salle Patrice Conti et les 26 de la salle de tennis de table du gymnase Blaise Pascal 2 ont été remplacés par un éclairage en LED aux normes des fédérations de basketball, de handball et de badminton : soit 750 lux au sol. Le montant des travaux s'élève à 40 000 €. Une deuxième vague de changement de luminaires est prévu dans l'autre gymnase et dans le stand de tirs en 2025.

• Complexe multisports à Chevry-Cossigny :

L'entretien et les travaux du complexe multisports sont assurés par la CCOB. En 2024, les travaux de l'extension du complexe multisports se sont poursuivis. Il s'agit d'une construction d'une salle de gymnastique dont les travaux ont été financés par la Communauté de communes de l'Orée de la Brie. Ce nouvel espace dédié à la gymnastique fait 503 m² et est équipé de vestiaires, de sanitaires, de rangements et d'un bureau.

• Le centre aquatique L'Oréade :

Le complexe aquatique L'Oréade est régi par une Délégation de Service Public (EQUALIA).

> 51 997 entrées « Public » (50149 en 2023) ;

> 14 520 entrées « Activités » (13917 en 2023) ;

> 24 941 entrées « Abonnement » (24225 en 2023), dont 2 100 entrées Bien être (1940 en 2023) ;

> 18 543 entrées « Scolaires » (13854 en 2023) ;

> 9 977 entrées « Clubs et Associations » (6916 en 2023).

MANIFESTATIONS LOISIRS : LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

La CCOB a mis en place un Calendrier de l'Avent Géant sur sa page facebook. Chaque jour, les internautes devaient répondre à des questions avant 19h00 le soir. Un tirage au sort récompensait, chaque jour, une des bonnes réponses. Les lots ont tous été offerts par les commerçants du territoire. Par ailleurs, durant les vacances scolaires, du 21 décembre 2024 au 4 janvier 2025, pour la quatrième année consécutive, la CCOB a proposé un village de Noël sur le parvis de l'ancienne gare à Brie-Comte-Robert. Au programme : Descente en luge de 27 m ; manège de chaises volantes et showboat (parcours d'activités pour enfant).

- Dépenses organisation : 68 798,60 €

- Recettes : 5 727 € (vente tickets activités et chalet dégustation)

- Recettes : 8 800 € (sponsors).

Soit une dépense totale de 54 271,60 €.

GENS DU VOYAGE

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

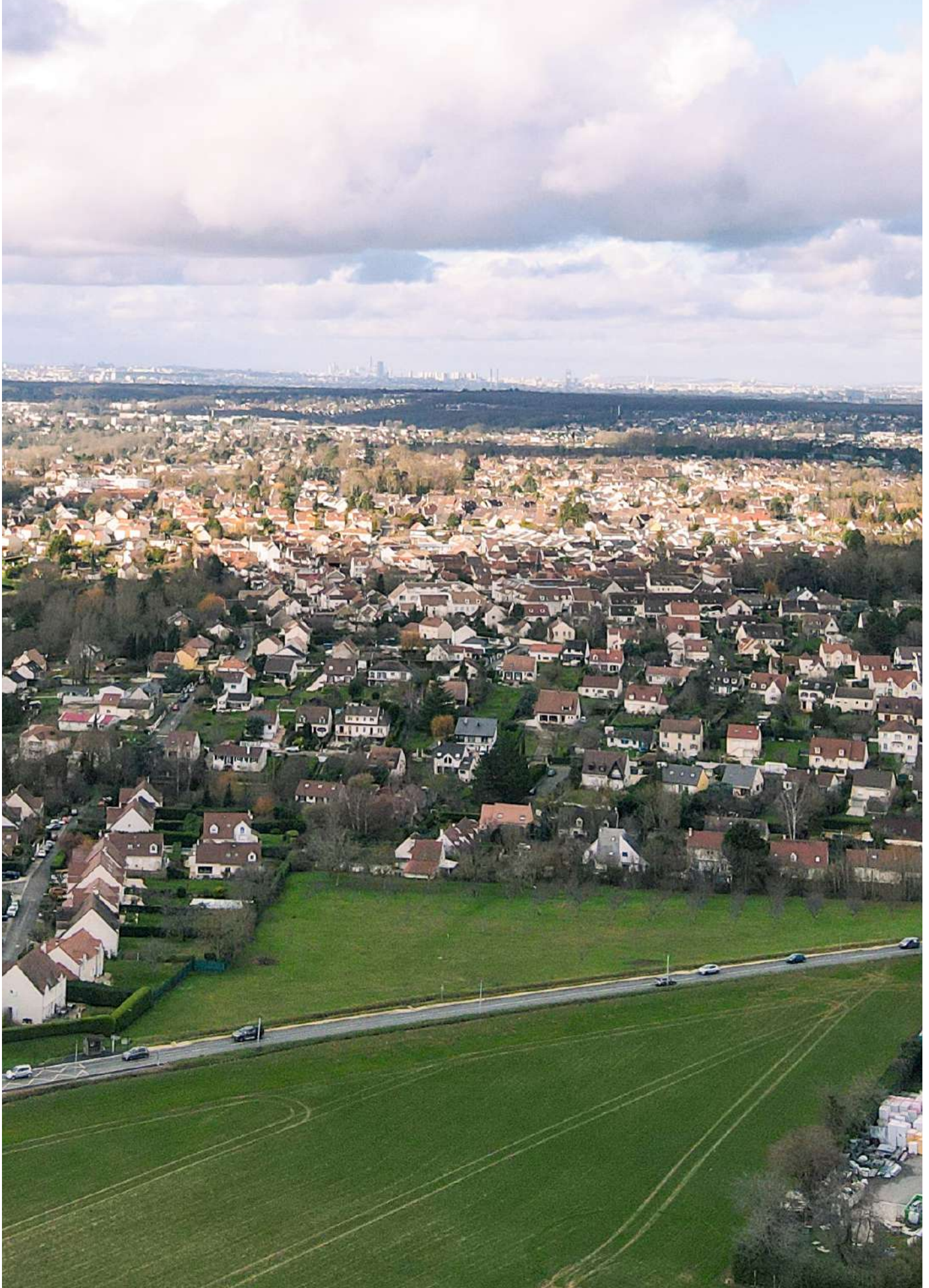
En 2024, l'aire d'accueil n'a pas été fermée en été, comme les années précédentes.

PERSONNES ACCUEILLIES	
Nombre total des personnes accueillies	379
Nombre de personnes ayant effectué plusieurs séjours sur l'aire au cours de l'année	261
Nombre de nouvelles personnes accueillies sur l'aire au cours de l'année	118
DONT	
Hommes	132
Femmes	123
Enfants	124
dont enfants entre 0 et 3 ans	20
dont enfants entre 3 et 6 ans	24
dont enfants entre 6 et 16 ans	74
dont enfants entre 16 et 18 ans	6
dont enfants de + de 18 ans	0
DONT	
Personnes seules/en couple SANS enfant à charge	123
Personnes seules/en couple AVEC enfant à charge	132
Nombre de personnes entre 18 et 19 ans	14
Nombre de personnes entre 20 et 29 ans	65
Nombre de personnes entre 30 et 39 ans	54
Nombre de personnes entre 40 et 49 ans	63
Nombre de personnes entre 50 et 59 ans	37
Nombre de personnes entre 60 et 74 ans	19
Nombre de personnes de 75 ans ou plus	3
Durée moyenne de séjour des personnes (en mois)	1,58
Nombre de personnes ayant quitté l'aire dans l'année après un séjour de :	
moins de 15 jours	43
entre 15 jours et 3 mois	192
entre 3 et 6 mois	115
entre 6 mois et 1 an	29
plus d'un an	0



Varenes-Jarcy

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025





SERVICES SUPPORTS



SECURITÉ

Accusé de réception en préfecture
077-24700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025



LA BRIGADE INTERCOMMUNALE ENVIRONNEMENTALE

Alors que les incivilités sur les espaces publics sont de plus en plus nombreuses, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie et ses communes membres ont fait le choix de créer une Brigade Intercommunale Environnementale (BIE). Le service a pris ses fonctions le 1^{er} février 2022. La brigade verte a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants de l'intercommunalité en matière de propreté, de sanctionner les atteintes à l'environnement et de lutter contre l'incivilité. La BIE est composée de deux gardes champêtres. En qualité d'agents assermentés, les gardes champêtres peuvent ainsi constater les infractions aux règlements et arrêtés de police municipale, dresser des contraventions et relever l'identité des contrevenants.

Leurs domaines d'interventions sont très vastes et concernent aussi bien les nuisances sonores, les conflits de voisinage, la détérioration du domaine public, la maltraitance animale, que les questions de salubrité publique. Au regard des problématiques rencontrées sur le territoire de l'Orée de la Brie, ils luttent contre les décharges sauvages et le déversement de polluants dans la nature.

En vertu du Code de l'Environnement, les gardes champêtres possèdent les droits et les moyens nécessaires pour préserver les espèces et les espaces naturels fragiles. Ils participent à la protection de la faune et de la flore en relevant les infractions liées à la chasse et à la pêche.

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

La BIE a réalisé

361 interventions dont

132 pour dépôts
sauvages.

20 000 €
de pénalités ont été
adressées aux auteurs.

30
auditions libres

1 nouveau blason et
sa déclinaison rose
pour Octobre Rose

Bilan des activités de la BIE sur les 4 communes de l'Orée de la Brie en 2024

Année 2024	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2024
Dépôt sauvage	15	19	17	17	9	7	6	5	10	12	4	11	132
Atteinte à l'environnement	8	6	8	5	8	4	6	2	4	10	0	3	64
Trouble à l'ordre public	5	6	9	12	4	11	11	1	5	10	2	1	77
Animaux	1	1	1	4	1	1	1	1	3	5	3	4	26
Chasse	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	2	5
Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Code route	2	0	8	10	4	12	8	2	2	5	1	1	55
TOTAL	31	32	44	48	26	35	33	11	24	43	11	23	361

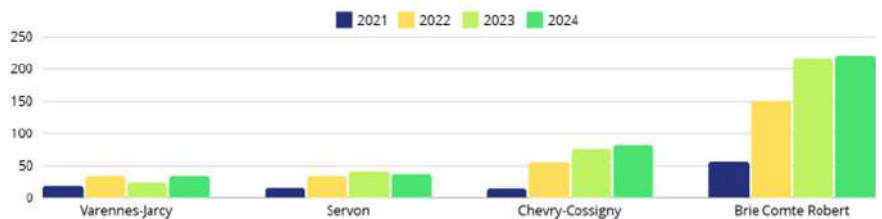
AUTRES SERVICES



SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie propose, au sein de sa structure, le Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) en mettant à disposition gratuitement un conseiller expert dans les projets d'amélioration énergétique de votre habitation. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la continuité du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCOB.

➔ Nombre d'actes par commune sur la période



SERVICE INFORMATIQUE MUTUALISE

Études et Projets 2024 :

- **Migration des logiciels Requiem et Melodie (État-Civil)** à Brie-Comte-Robert et Servon. *Objectif : remplacer les anciennes versions devenues obsolètes.*
- **Migration de calendriers partagés vers Microsoft 365** à Brie-Comte-Robert. *Objectif : uniformiser les processus de réservation et améliorer les fonctionnalités.*
- **Développement d'un connecteur entre logiciel courrier et Fast Actes** à Brie-Comte-Robert. *Objectif : centraliser les démarches pour signatures électroniques avec Fast (Parapheur et Actes) depuis l'outil de courrier.*
- **Connecteur Concerto et Onde à Brie-Comte-Robert.** *Objectif : mise en place d'un connecteur pour automatiser l'envoi des informations saisies entre Onde et Concerto, évitant la double saisie.*
- **Courriels nominatifs et boîtes aux lettres partagées** à Varennes-Jarcy. *Objectif 1 : chaque agent possède un courriel nominatif et une ou plusieurs boîtes aux lettres partagées en fonction du service d'appartenance. Cela rend les mouvements de postes plus faciles. Objectif 2 : préparer la migration vers M365 en 2025.*
- **Connecteur pour les signatures entre Opéris et Fast Parapheur.** *Objectif : zéro papier et amélioration des processus de signature.*
- **Connecteur pour les signatures de marchés publics** à Brie-Comte-Robert. *Objectif : zéro papier et amélioration des processus de signature.*

2024
EN QUELQUES
CHIFFRES

Le SURE a conseillé

590 dossiers distincts.
Soit 4,85 % des ménages
du territoire.

Proportion de logement :

88 % en individuel

12 % en copropriété

3,8/4

Score de satisfaction
sur l'année 2024

1 Réno'Sure
organisé en 2024

16 personnes conseillées
lors du Réno'Sure



Servon

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025



NOUVEAU SIÈGE DE LA CCOB

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-37-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

1 752 349,40 €

Coût des travaux

Subventions obtenues :

Région Ile-de-France =

100 000 €

Fonds vert =

628 568 €

Département dans le cadre
du CID =

498 017,70 €

=> Soit un total
de subventions de

1 226 585,70 €

soit **70 %** avec un reste
à charge de la CCOB de

525 764 €



CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE LA CCOB

En 2024, la Communauté de communes a commencé à faire construire son nouveau siège dont la livraison est prévue en 2025.

L'objectif est d'accueillir les agents dans de bonnes conditions au regard du nombre croissant des compétences.

Le siège de la CCOB sera prochainement au 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

Ce déménagement permettra non seulement d'optimiser l'espace de travail, mais aussi d'améliorer la gestion financière de l'intercommunalité, offrant ainsi une meilleure maîtrise du budget grâce à des locaux mieux adaptés aux besoins actuels et futurs de la CCOB.

En 2024, les travaux du gros œuvre ont débuté.



UNE COMMUNICATION 360°

2024

EN QUELQUES
CHIFFRES

63 761 €

Total des dépenses en
fonctionnement

dont **34 775 €**

consacrés au
magazine « L' actu L'Orée
de la Brie »

Site loreedelabrie.fr :

11 562

visites,

66 974

pages
consultées,

24

sujets à la une,

88

événements inscrits sur
l'agenda.

Partenariat Radio Oxygène :

12

sujets diffusés. Chaque

sujet a eu **28** passages
radio.



UNE COMMUNICATION 360°

À l'écoute des besoins de communication des services et des élus, elle est chargée de concevoir les contenus rédactionnels et visuels, ainsi que la maquette des supports de communication imprimés, sur tout type de thématique, qui sont diffusés sur le territoire. La communication se fait également par voie numérique, notamment sur le site Internet de la CCOB, les réseaux sociaux et via la newsletter. Garant de l'image de la collectivité, le service communication a pour mission principale d'informer tous les publics. Voici les principales réalisations en 2024 :

- > 4 magazines « L'Actu de l'Orée de la Brie » diffusés à 13 400 exemplaires ;
- > Création de supports de communication : événementiels ou d'information (Affiche, tryptique, leaflet, monolé, ...) ;
- > Création et diffusion d'une cartographie des liaisons douces du territoire et d'un guide pratique / touristique ;
- > Distribution de flyers et affichage ;
- > Rédaction et envoi de la newsletter externe : 60 % en taux d'ouverture et 628 abonnés ;
- > Relations presse : rédaction et envoi de 11 communiqués de presse ;
- > Création d'une newsletter interne « En OFF » en septembre 2024 : 2 publications réalisées ;
- > 4 revues de presse réalisées ;
- > 12 agendas Facebook reprenant les événements communaux à rayonnement intercommunaux ;
- > 1 communication tactique pour la Cabine Médicale Connectée : édition de 10 000 étuis baguettes de pain distribués dans 20 boulangeries du secteur ;
- > Communication spéciale pour la commercialisation des zones de déploiements de la fibre optique ;
- > Renforcement de l'accessibilité du site internet pour les personnes malvoyantes ;
- > Écriture des discours du Président de la CCOB.

ZOOM SUR LA COMMUNICATION DIGITALE

- **Facebook** : 13 429 interactions, 364 posts/reposts et 349 nouveaux followers. Créé en 2017, le compte Facebook a 2 787 abonnés ;
- **LinkedIn** : 5 853 impressions, 26 posts/reposts et 55 nouveaux abonnés. Créé en 2022, le compte LinkedIn a 103 abonnés ;
- **Instagram** : 214 abonnés, 124 posts/reposts et 420 interactions. Créé en 2024, le compte Instagram a 214 abonnés ;
- **Newsletter** : 620 abonnés, 129 nouveaux abonnés.

L'Orée de la Brie

BIENVENUE SUR LE TERRITOIRE DE L'ORÉE DE LA BRIE

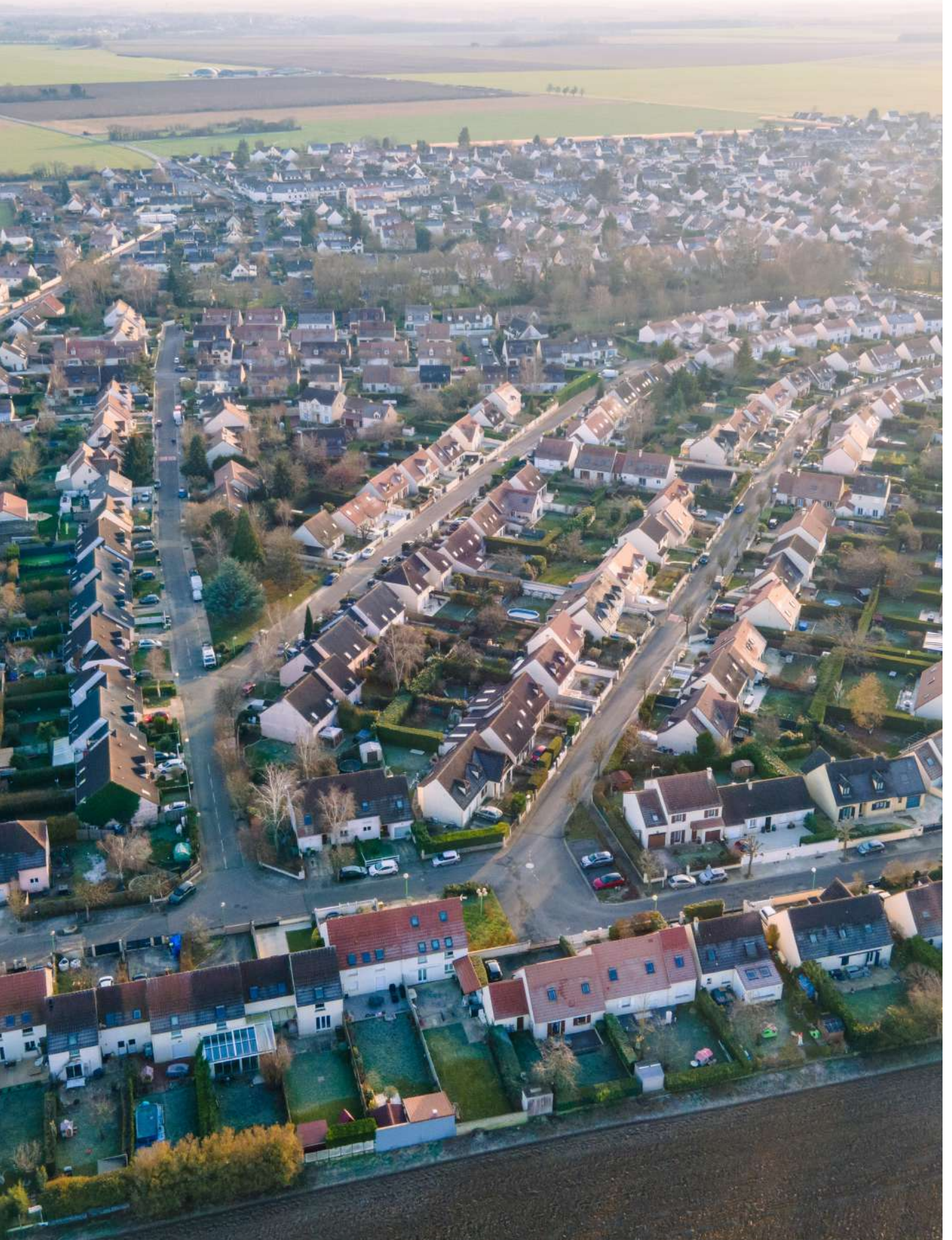
Brie-Comte-Robert
Chevry-Cossigny
Servon
Varennnes-Jarcy



UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

 loreedelabrie.fr





Communauté de communes de l'Orée de la Brie
1 Place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert
01 60 62 15 81
communaute@loreedelabrie.fr

4 COMMUNES - 1 TERRITOIRE

